

PROJET DU PARC ÉOLIEN DE LA MRC PIERRE DE SAUREL

Mémoire envoyé ce 10 juin 2014 à :

**Mme. Anne-Lyne Boutin,
Coordonnatrice,
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin,
575, rue St-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6**

Préparé par:

Michel Picher

Le 10 juin 2014

Bonjour,

J'avais décidé de ne pas intervenir dans le présent débat parce que je n'ai plus aucune confiance dans nos élus qui se préoccupent d'abord de leur propre intérêt et de celui des petits copains au lieu de la défense des intérêts des électeurs qui leur ont fait confiance.

Je suis allé aux réunions mensuelles de la MRC et de l'Hôtel de Ville pendant près de deux ans pour constater que ce n'est qu'un cirque où l'on **vous dit n'importe quoi (mais surtout pas la vérité)** en réponse aux questions légitimes des contribuables. Tout a été dit **sauf la vérité** et les contradictions dans les déclarations sont légion.

Les prétendus rapports de la MRC sur la raison d'être du projet, sa viabilité, son financement, les garanties de prêt, la distribution des revenus, la répartition des dettes, la force des vents, les impacts sur la faune, la flore, les gens vivant à proximité n'ont jamais été démontrés et tout a été tenu secret afin que le citoyen moyen ne puisse pas se faire une opinion éclairée sur le sujet. Suite à une assemblée houleuse à St-Ours, une assemblée bidon a été faite à Sorel-Tracy où les personnes intéressées devaient poser des questions aux fournisseurs de service sur une base individuelle. **Surtout pas d'assemblée publique suite à la mauvaise expérience de St-Ours.**

Pendant près de deux ans, **j'ai posé des questions sans avoir de réponses valables basées sur des faits mais des réponses évasives basées sur rien.**

Comment pouvons-nous avoir confiance en cette bande d'amateurs qui se lance en affaire **sans aucune transparence avec notre argent** sans analyse préalable et sans répondre aux questions qui leur sont adressées.

De quel droit peut-on endetter des communautés entières pour plus de 20 ans sans avoir à rendre des comptes?

Pourquoi refuse-t-on systématiquement un référendum sur la question pour un projet aussi lourd de conséquences sur notre avenir collectif?

Comment peut-on être aussi irresponsable?

Combien a-t-on dépensé à date sans se soucier de la validité du projet et sans l'assentiment des citoyens payeurs de taxes?

Quand on assiste aux **réunions de la MRC** on s'aperçoit vite que seulement 3 ou 4 personnes font la pluie et le beau temps et que les autres ne font que suivre de peur d'être dénigrés par leurs confrères. **Aucun n'a le courage de poser les vrais questions et de se tenir debout.**

Qu'est au juste la MRC? Si non une **machine diabolique** qui peut faire tout ce qu'elle veut sans être élue et sans avoir à rendre compte de sa gestion à qui que ce soit mais qui a le **pouvoir suprême** de facturer les municipalités qui à leur tour nous enverrons la facture par le biais de nos taxes.

Le **B.A.P.E.** en tant qu'organisme gouvernemental pour la protection de notre collectivité n'a pas le droit d'autoriser cette aberration. Vous ne pouvez cautionner l'absence de vérité, les réponses floues, les contradictions des membres de la MRC dans leurs déclarations et surtout le manque d'analyse sérieuse du projet forgé en catimini. Il en va de votre réputation et raison d'être de protéger nos acquis.

Que nous restera-t-il de confiance envers nos institutions si vous vous prêtez à ce manège odieux?

Merci de votre attention.